

## Compte-rendu de Réunion

**Site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Orne et affluents »  
Groupe de travail « Pêche et Milieux Aquatiques »***Mercredi 22 décembre 2010 à 10h à Argentan*

**Thème de la réunion :** La réunion du Groupe de Travail « Pêche et Milieux Aquatiques » a pour objectif de discuter, d'amender et de pré-valider les diagnostics et les orientations de gestion par les acteurs concernés par Natura 2000.

**Rappel du contexte :** Le Document d'Objectifs (DocOb) du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Orne et ses affluents » est en cours d'élaboration. Les diagnostics ainsi que les grandes Orientations de Gestion du site vont bientôt être proposés pour validation au Comité de Pilotage (CoPil). Les groupes de travail sont réunis pour associer le plus étroitement possible les exploitants, les propriétaires et les usagers des espaces concernés.

**Ordre du jour :**

- Présentation du site, rappel du calendrier
- Présentation des diagnostics et des orientations de gestion
- Corrections et compléments selon les remarques proposées
- Calendrier prévisionnel

**Étaient présents :**

Prénom Nom	Qualité
Thomas BIERO	DREAL de Basse-Normandie
Dominique BODIN	Président de La Gaule Ecubéenne
Jean-Claude DAVID	Fédération de Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
Marie DEVILLE	CPIE des Collines normandes
William LE LEU	Office National de l'Eau et des Milieux aquatiques
André LE SECQ	Syndicat intercommunal d'assainissement collectif de Fromental
Hélène LUCAS	CATER de Basse-Normandie
Christian MADELAINE	Président de La Gaule Argentanaise
Eric PIEDNOEL	DDT de l'Orne
Amélie RAK	Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne
Marc RICHARD	Commission Locale de l'Eau "Orne amont"
Yves RIGOUIN	Syndicat mixte de production d'eau de la vallée de l'Orne-Mairie de Rânes

**Étaient présents :**

Prénom Nom	Qualité
Jérôme JAMET	Chargé de mission de la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
Marion VECRIN	Animatrice du SAGE "Orne amont"

## Contexte

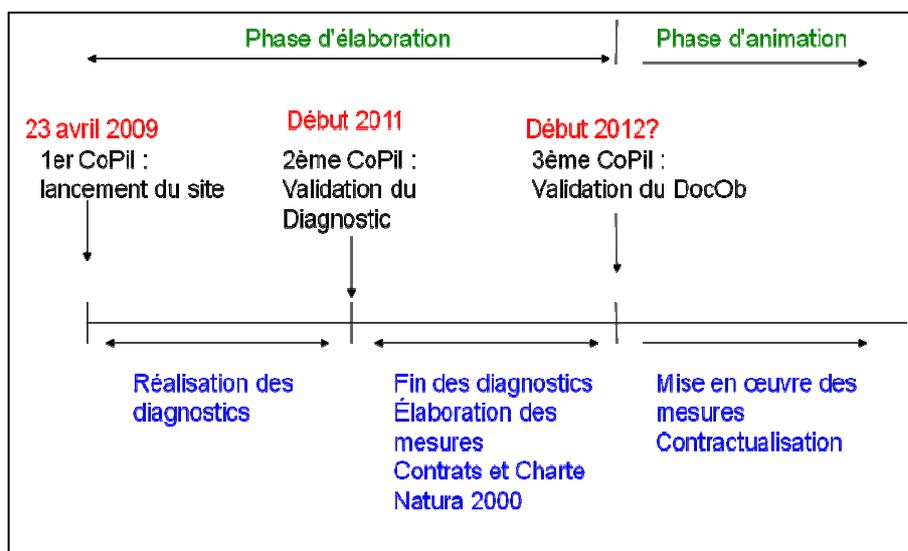
M<sup>elle</sup> Deville (Chargée de mission Natura 2000 au CPIE des Collines normandes, opérateur du site désigné par l'État) ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence. Ces réunions font parties du premier cycle de concertation pour l'élaboration du Document d'Objectifs du site.

Elles vont permettre de faire apprécier aux participants le travail en cours et les données recueillies sur le site, tout en prenant en compte leurs avis et répondant ainsi aux questions qu'ils peuvent se poser.

Le calendrier et le déroulement de la vie d'un site Natura 2000 sont rappelés. Les phases de concertation sont des moments importants dans le processus de mise en œuvre du dispositif Natura 2000 choisi par la France. Le choix français, parfois copié par d'autres pays européens, est basé sur le volontariat : en dehors des évaluations d'incidences, n'adhère à ce projet que celui qui le souhaite. C'est aussi une démarche volontaire où le respect de la biodiversité passe par le soutien aux activités respectueuses de l'environnement.

La présentation fait un point sur le calendrier avec :

- la phase, actuellement en cours, d'élaboration du Document d'Objectifs qui se poursuivra jusqu'en 2012,
- après la validation du DocOb (prévue en 2012), la phase d'animation où les mesures Natura 2000 (contrats et charte) pourront être souscrites.



## Réalisation des diagnostics

La réunion se poursuit en présentant l'intérêt des diagnostics socio-économique et écologique (précision, représentation du territoire et identification des points forts et faibles du site). L'objectif est double :

- les acteurs du site doivent pouvoir s'investir à travers des mesures économiques viables,
- l'État doit pouvoir s'assurer de l'efficacité des mesures sur les espèces et les habitats d'intérêt européen.

Les diverses phases de réalisation des diagnostics sont expliquées une à une (bibliographie, travail de terrain, rencontre des acteurs et des partenaires du site, outils de communication pour diffuser de l'information auprès du grand public, travail de cartographie pour représenter les données de manière synthétique).

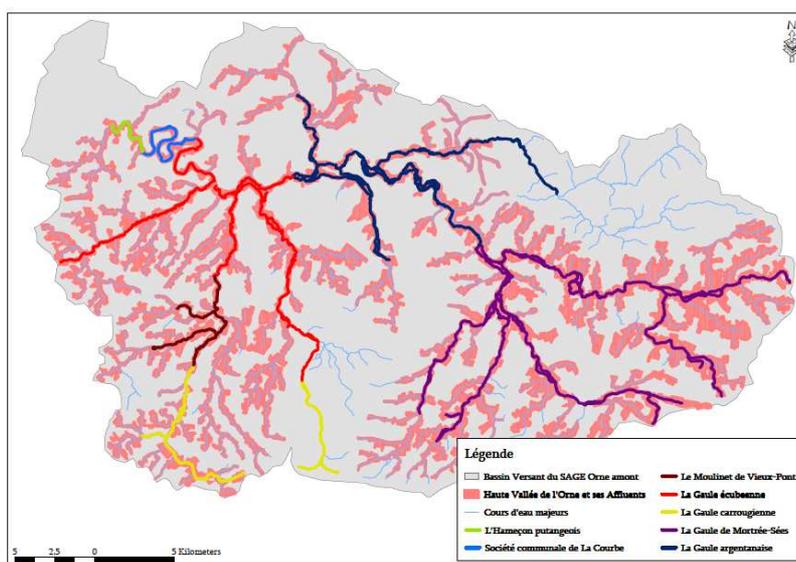
## Le diagnostic socio-économique

Une vue d'ensemble du site permet de faire émerger ses principales caractéristiques : la densité est de 47 habitants/km<sup>2</sup>. Il est composé de 88 communes (dont 1/3 possèdent des documents de maîtrise choisie de l'urbanisme : les cartes communales et les plans locaux d'urbanisme) et 13 communautés de communes.

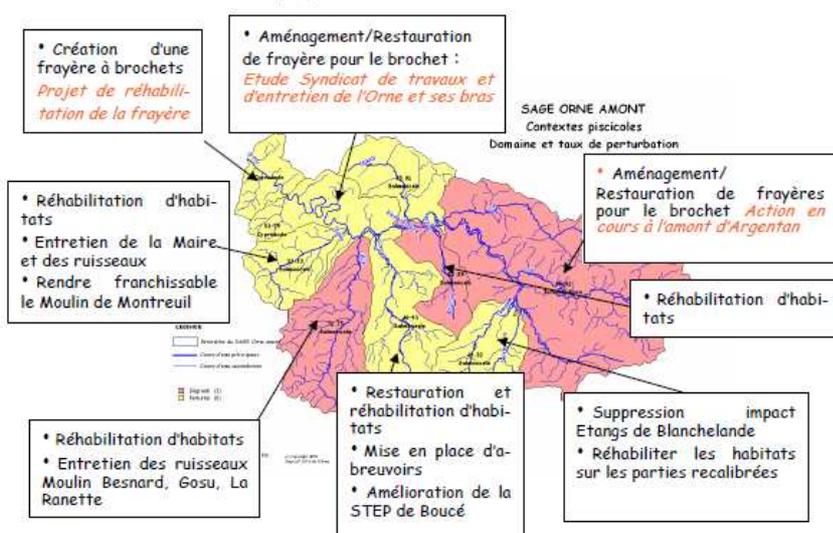
Les données sur le secteur agricole (qui représente 75% du territoire) montrent son importance. Il s'agit de 625 exploitations, nombre qui a diminué de moitié ces 20 dernières années. Les surfaces toujours en herbe ont fortement régressé (-66%) tandis que les terres labourables ont progressé (+37%) durant cette même période. Les cantons de Courtomer, du Merlerault, de Gacé, d'Exmes et de Putanges possèdent une surface toujours en herbe plus importante que celle des terres labourables. *Un participant trouve que les données de 2000 ne sont pas très actuelles.* M<sup>elle</sup> Deville répond qu'elle s'est basée sur les données du dernier recensement agricole qui date de 2000. Elle précise qu'une image actualisée des couverts de 2010 va être ajoutée au Document d'Objectifs par l'intermédiaire d'échanges de données entre le CPIE des Collines normandes et la DDT61.

Le milieu forestier et les autres secteurs économiques (commerces, artisanat, entreprises, carrière) sont détaillés. Un point est fait sur les activités touristiques (nombreuses et diversifiées), celles de loisirs avec la pêche, la chasse (sur le site les données sont non-chiffrées. *Un intervenant donne un effectif de 13-14000 chasseurs sur l'ensemble de l'Orne,* M<sup>elle</sup> Deville ajoutera cette information dans le Document d'Objectifs) et celles sportives avec la randonnée et le kayak, deux activités qui pourraient avoir un impact sur les habitats d'intérêt européen, tant sur la tranquillité des espèces (loutre) que sur le maintien de certains habitats (herbiers à renoncules).

La présentation s'attarde sur la pêche avec des données précises : les différentes Associations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) sont présentées. M<sup>elle</sup> Deville demande aux représentants de ces associations de préciser les limites des parcours de pêche respectifs sur le site.



#### Actions proposées dans le cadre du P.D.P.G de 1998



Le contexte piscicole est présenté. *Quelqu'un demande ce que signifie un état perturbé ou dégradé de la fonctionnalité des bassins versants.* M. Le Leu (ONEMA) répond qu'il s'agit de différents critères (morphologie du cours d'eau, qualité de l'eau, qualité des habitats pour les poissons, état des différentes populations piscicoles, etc...) qui permettent de décrire l'état des cours d'eau dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources

piscicoles (PDPG). Cependant, M. Le Leu précise que l'étude date de 1998 et donc certaines informations sont obsolètes à ce jour. M<sup>elle</sup> Deville répond qu'il n'existe que ce document à l'heure actuelle, pour avoir une

vue d'ensemble sur ce site. L'objectif du PDPG de l'Orne est d'avoir une gestion patrimoniale de la population piscicole, grâce à la mise en œuvre de diverses actions. *M. Madelaine, président de la Gaule argentanaise précise que les aménagements sur Argentan sont réalisés. M<sup>elle</sup> Rak, technicienne du SETEOrne, précise que les frayères à brochet inscrites au PDPG seront restaurées.*

### **Le diagnostic écologique**

Le site a été à l'origine désigné pour 6 habitats naturels et 9 espèces d'intérêts européens. Ils ont tous été inventoriés sur le site. Les campagnes de terrain, dont certaines ont commencé avant 2009 ont permis d'inventorier une nouvelle espèce et de nouveaux habitats d'intérêt européen.



Pour la loutre, des suivis bisannuels existent depuis 2002 sur la vallée de l'Orne : ils montrent que la colonisation de la vallée est croissante puisque, cette année, des traces ont été trouvées à Sées. La population est très faible (20 à 40 individus sur l'ensemble de la Vallée de l'Orne), donc il n'y aura pas d'invasion de loutre identique à celle du ragondin.



La mulette épaisse a été inventoriée en 2009, uniquement par le biais de ses coquilles.. Elle est très présente au niveau des méandres de l'Orne, un peu dans l'Udon, la Cance et l'Ure.



*Vertigo moulinsiana*, le vertigo des moulins, est une toute petite espèce d'escargot de 2mm de haut. Cette espèce est connue sur deux zones actuellement : le marais de Grogny à Sarceaux et à Fontenay sur Orne. L'inventaire se poursuivra en 2011.



L'écrevisse à pattes blanches est encore présente sur quelques petits affluents, mais sur ce site, elle est très limitée par la présence de l'écrevisse américaine. Cette espèce a été importée en France pour son élevage et qu'ensuite, elle a été relâchée dans les cours d'eau, intentionnellement ou pas (vidange d'étangs). La population des deux espèces est connue grâce au suivi de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).



Le damier de la succise est un petit papillon fortement dépendant des prairies humides acides en tête de bassin versant où se développe la succise, sa plante-hôte (nécessaire à sa chenille). Il est présent sur les têtes de bassin de la Thouanne, Sennevière, Cance et Udon.



La cordulie à corps fin est une libellule vivant le long de la ripisylve (forêt bordant le long des cours d'eau, composée d'aulnes et de frênes). Elle est ici en limite nord de son aire de répartition. Un premier inventaire a eu lieu en 2010.



L'agrion de Mercure est une toute petite libellule qui vit le long des cours d'eau de faible taille (fossé, ru descendant de sources ou de mares vers le cours d'eau le plus proche) avec la présence d'une végétation composée de joncs ou de grandes herbes



La lamproie de Planer est un poisson qui vit dans des fonds composés de sable et de graviers. Très difficile à observer, ses populations sont peu connues. Elles sont remarquées principalement lors de d'inventaires piscicoles..



Le triton crêté est présent dans quelques dizaines de mares du site.



L'écaille chinée et le lucane cerf-volant sont deux espèces vivant dans le bocage. Ils sont assez présents en France et dans l'Orne du fait d'une trame bocagère encore importante.



Le chabot est un poisson vivant dans les cours d'eau assez rapide avec un fond constitué de graviers plus ou moins gros. Il est largement présent dans l'Orne et ses affluents. Il n'y a pas eu d'inventaire particulier pour cette espèce.

Les différents habitats sont présents sur le site ensuite décrits. Il existe :

- des habitats aquatiques :
  - o les cours d'eau avec des herbiers à renoncules,
  - o les mares abritant une végétation caractéristique.
- des habitats prairiaux :
  - o les prairies humides acides en tête de cours d'eau),
  - o les prairies maigres de fauche (photo ci-contre),
  - o les mégaphorbiaies, habitat de transition composé de hautes herbes en bordure de cours d'eau au ou présent sur des parcelles en déprise, juste avant la colonisation par les saules.
- des habitats forestiers :
  - o des hêtraies-chênaies à jacinthes des bois,
  - o des hêtraies-chênaies collinéennes à houx,
  - o des forêts de ravins (photo ci-contre),
  - o des forêts alluviales d'aulnes et de frênes.
- des habitats potentiels:
  - o certaines pelouses amphibies présentes (de fin-juillet à septembre) sur la partie émergée du lit de cours d'eau ou de mares lors de la baisse du niveau d'eau,
  - o des habitats landeux : pelouses rases sur escarpement comme lande sèche,
  - o en tête de bassin : des landes humides voire des tourbières (forêt d'Ecouvès).



Ce récapitulatif montre l'intérêt de la zone, sa diversité et les bonnes pratiques présentes. L'objectif désormais est de conserver les habitats d'intérêt européen et les habitats d'espèces en assurant des pratiques extensives.

### **Analyse des résultats**

La réunion continue avec l'analyse des diagnostics : une bonne qualité globale des milieux est mise en avant avec, cependant, quelques points faibles (analysés plus précisément par la suite) :

- la qualité de l'eau en demi-teinte,
- des ouvrages qui limitent la continuité écologique du cours d'eau,

- pas de programme global d'entretien et de restauration de cours d'eau et de ses rives (excepté entre Ecouché et Putanges et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sur la Thouanne et la Sennevière),
- l'existence de perturbations écologiques liées aux espèces exotiques envahissantes,
- des corridors écologiques (milieux qui relient des habitats entre eux et qui permettent ainsi aux différentes espèces de se déplacer et de se mélanger) pas toujours fonctionnels.

Selon l'état des lieux du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Orne amont, voici les principales causes de non-atteinte du bon état des eaux (demandé par la Directive Cadre sur l'Eau) pour les 7 masses d'eau du site. On voit que deux reports sont prévus pour 2021 et trois reports en 2027. Les raisons de ces reports sont d'ordre technique (cf. les facteurs limitants ci-dessous) et financier.

Masse d'eau	Objectif de qualité DCE	Facteurs limitants confondus	Petit cours d'eau	Objectif de qualité DCE
L'Orne de sa source au confluent de l'Ure inclus	2027	<u>Morphologie dégradée</u> ; un bilan en oxygène dissous médiocre, pollution diffuse et ponctuelle, <b>phénomènes de ruissellement et d'érosion</b>	le Ruisseau St Martin	2021
			le Ruisseau des Monts d'Amain	2027
			la Senelle	2027
			l'Ure	2015
			le ruisseau du Varreau	2015
La Sennevière de sa source au confluent de l'Orne exclu	2021	<u>Morphologie dégradée</u> ; un mauvais état physico-chimique (forte concentration en nitrates avec débit d'étiage ne permettant pas la dilution des apports notamment d'ammoniaque)		
La Thouane de sa source au confluent de l'Orne exclu	2015	<u>Morphologie dégradée</u> ; une qualité d'eau moyenne à médiocre (taux de matières organiques, concentrations en nitrates et en nitrites), <b>phénomènes de ruissellement importants.</b>		
L'Orne du confluent de l'Ure au barrage de Rabodanges (exclu)	2027	<u>Morphologie dégradée</u> ; mauvais état physico-chimique, des concentrations en nitrates pénalisantes, <b>phénomènes de ruissellement</b> et de qualité des rejets en zone urbaine	l'Houay	2021
			la Baize	2021
			le ruisseau du Gué Blandin	2015
La Maire de sa source au confluent de l'Orne	2015	Maîtrise d'ouvrage pour l'entretien du cours d'eau et de ses affluents.		
La Cance de sa source au confluent de l'Orne	2021	<u>Morphologie dégradée</u> (travaux des années 70-80), dégradation de la qualité physico-chimique depuis peu, état chimique jugé mauvais (modélisation)	le ruisseau des Landelles	2021
			le ruisseau de Bel Usse	2021
			le ruisseau de Clairefontaine	2015
L'Udon de sa source au confluent de l'Orne	2027	<u>Morphologie dégradée</u> (travaux des années 70-80) impactant jusqu'à la source du cours d'eau.	le ruisseau le Couillard	2021
			le ruisseau du Moulin Besnard	2021
			le ruisseau de la Ranette	2021

Le tableau montre que l'hydromorphologie des cours d'eau est très dégradée (recalibrage (en particulier sur l'Udon dès ses sources), absence de méandres avec une vitesse d'écoulement qui peut être accélérée), et que l'Orne en entier (ainsi que la Thouanne) est touchée par des problèmes d'érosion et de ruissellement. La pollution des eaux (par des matières organique, nitrates, nitrites, etc...) limite le bon état des eaux sur la plupart des masses d'eau. Seul l'affluent de la Maire est de bonne qualité.

*M. Le Leu* note que la masse d'eau de la Maire ressort comme en bon état de conservation, alors qu'elle est peu connue du fait du peu d'études menées sur ce cours d'eau. M<sup>elle</sup> Deville ajoute que cette nuance de pression d'observation entre les masses d'eau sera notée dans le Documents d'Objectifs. *M. Bodin*, président de la Gaule écobéenne, mentionne le fait qu'un diagnostic de l'état du cours d'eau a été réalisé en 2002, sur demande de l'association de pêche qu'il préside et que, par

conséquent, le milieu est assez bien connu, mais qu'à l'heure actuelle aucun travaux ou aménagement n'a été mis en œuvre. M<sup>elle</sup> Deville prend note et annonce qu'elle possède ce document, via la CATER qui le lui a fourni.

M. Richard, vice-président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Orne amont, intervient en soulignant que l'étude est le socle nécessaire pour tous travaux sur les cours d'eau et qu'il existe des aides rémunérant assez bien (jusqu'à 70 ou 80%) les structures collectives mettant en place ce type de projets de restauration-entretien de cours d'eau.

La présentation se poursuit en présentant le manque, sur certains linéaires, de protection des berges sur les cours d'eau. Ce facteur induit des pertes de terres agricoles, un réchauffement de l'eau et des apports de matière organique qui ont tendance à colmater les cours d'eau en aval (phénomène très négatif pour certaines espèces comme l'écrevisse à pattes blanches, le chabot, la lamproie de Planer). Ensuite est abordée la problématique des ouvrages et du piétinement du cours d'eau (lorsque les bêtes n'ont pas d'abreuvoir aménagé) et leurs conséquences négatives, pour la qualité de l'eau comme pour la consommation des animaux et de la population.

Un point est fait sur les programmes globaux d'entretien de cours d'eau :

- le syndicat SETE-Orne sur le cours principal de l'Orne sur 42km (cf. ci-contre),
- une future maîtrise d'ouvrage Thouanne/Sennevière pour début 2011. M. Richard confirme ce fait,
- une future maîtrise d'ouvrage Cance/Udon, avec, à l'heure actuelle, une inconnue quant au porteur du projet.



La réunion continue en abordant la problématique des espèces exotiques envahissantes. Ces dernières créent des perturbations écologiques (berges qui s'effondrent, recul des populations d'espèces protégées, transmission de maladies,...). Les cinq espèces présentes sur le site sont le ragondin, le rat musqué, l'écrevisse américaine, la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya. La tortue de Floride est une espèce qui vient s'ajouter à cette liste, grâce au signalement d'un exploitant. M. Madelaine confirme sa présence à Argentan.

## Les orientations de gestion

Les orientations de gestion sont ensuite déclinées selon chaque espèce et habitat ou groupe d'habitat. Les orientations de gestion doivent englober tous les enjeux, et être conformes aux réglementations et aux autres politiques publiques existantes. Elles servent de cadre aux futures mesures sur le site (contrats et charte Natura 2000).

Espèces	Enjeu patrimonial	Enjeux de conservation	Orientations
La Loutre	Très fort (Seule population de Normandie)	Maintien et restauration de corridors écologiques Gestion des ressources alimentaires Maintenir des zones de tranquillité	2- Garantir des corridors écologiques fonctionnels 8- Trouver un équilibre entre pratiques de loisirs et maintien des habitats
L'escargot <i>Vertigo moulinsiana</i>	Très fort (Seule population du Nord-ouest de la France)	Maintien et restauration de cariçaies	7- Maintenir et préserver les zones humides
La mulette épaisse	Très fort (seul site de Basse-Normandie)	Maintien d'une bonne qualité de l'eau	1- Limiter l'érosion et le ruissellement 3- Favoriser une exploitation extensive avec un faible niveau d'intrants 4- Restaurer la continuité écologique du cours d'eau
La Cordulie à corps fin	Fort (Limite d'aire de répartition)	Maintien et restauration de corridors écologiques	2- Garantir des corridors écologiques fonctionnels
Le Damier de la succise	Fort	Maintien et restauration de prairies humides	5- Lutter contre la déprise et l'embroussaillage 3- Favoriser une exploitation extensive avec un faible niveau d'intrants
L'Agrion de Mercure	Fort	Maintien et restauration de corridors écologiques et de zones humides	5- Lutter contre la déprise et l'embroussaillage 7- Maintenir et préserver les zones humides
L'écrevisse à pattes blanches	Très fort	Lutte contre les espèces invasives Maintien et restauration de la continuité écologique	1- Limiter l'érosion et le ruissellement 3- Favoriser une exploitation extensive avec un faible niveau d'intrants
La lamproie de Planer	Fort	Maintien d'une bonne qualité de l'eau	4- Restaurer la continuité écologique du cours d'eau
Le chabot	Faible		9- Contrôler l'évolution des espèces invasives
Le Triton crêté	Modéré	Maintien et restauration de zones humides	7- Maintenir et préserver les zones humides
L'écaïlle chinée Le lucane cerf-volant	Faible	Maintien et restauration du bocage	2- Garantir des corridors écologiques fonctionnels 3- Favoriser une exploitation extensive avec un faible niveau d'intrants

Habitats	Enjeu patrimonial	Enjeux de conservation	Orientations
Prairie maigre de fauche	Modéré	Maintien de la fauche et du réseau bocager	3- Favoriser une exploitation extensive avec un faible niveau d'intrants
Prairie acide à molinie	Faible	Maintien du pâturage, de la fauche et du réseau bocager	3- Favoriser une exploitation extensive avec un faible niveau d'intrants 5- Lutter contre la déprise et l'embroussaillage 7- Maintenir et préserver les zones humides
Mégaphorbiaie	Faible	Entretien des berges Maintien de zones humides	1- Limiter l'érosion et le ruissellement 7- Maintenir et préserver les zones humides

Habitats forestiers	Modéré à faible	Maintien de la biodiversité forestière Soutien à la gestion non productive <sup>1</sup> Maintien et restauration de corridors écologiques	6- Adapter les modes de gestion et de production sylvicole 2- Garantir des corridors écologiques fonctionnels
Habitats landeux Pelouses sur pentes rocheuses	Faible	Maintien et lutte contre la déprise agricole	5- Lutter contre la déprise et l'embroussaillage 8- Trouver un équilibre entre pratiques de loisirs et maintien des habitats
Habitats aquatiques	Faible	Maintien d'une bonne qualité de l'eau	1- Limiter l'érosion et le ruissellement 3- Favoriser une exploitation extensive avec un faible niveau d'intrants 8- Trouver un équilibre entre pratiques de loisirs et maintien des habitats

Les 10 orientations de gestion proposées par le CPIE des Collines normandes sont déclinées :

- 1- Limiter l'érosion et le ruissellement,
- 2- Garantir des corridors écologiques fonctionnels,
- 3- Favoriser une exploitation extensive avec un faible niveau d'intrants,
- 4- Restaurer la continuité écologique des cours d'eau,
- 5- Lutter contre la déprise et l'embroussaillage,
- 6- Adapter les modes de gestion et de production sylvicole,
- 7- Maintenir et préserver les zones humides,
- 8- Trouver un équilibre entre pratiques de loisirs et maintien des habitats,
- 9- Contrôler l'évolution des espèces invasives,
- 10- Accompagner la mise en œuvre du DocOb.

Suite aux diverses interventions, **l'orientation n°1 devient : Garantir la Qualité de l'Eau**, ce qui permet de prendre en compte l'assainissement dans les communes, le salage des routes, la présence de bassin de rétention et leurs débordements possibles, etc.

*M. Richard intervient en disant qu'il trouve dommage que l'économie (et donc l'attrait des acteurs vers le programme Natura 2000 via les contrats) soit prépondérant vis-à-vis du respect de l'environnement. Tout se monnaie mais c'est un mal nécessaire. M. Piednoël (DDT 61) prend ensuite le temps d'expliquer ce que sont les contrats Natura 2000, comment ils sont montés conjointement entre l'opérateur et la DDT et de donner quelques exemples de contrats ayant été signés dans l'Orne.*

*Suite à cette présentation, M<sup>lle</sup> Lucas (CATER) pose une question sur le financement par Natura 2000 des opérations collectives (ouvrages, embâcles, entretien du cours d'eau, ripisylve,...). MM. Biéro et Piednoël répondent que Natura 2000 participe à leur mise en place mais ne les finance pas en tant quel, sauf dans des cas particuliers de travaux ponctuels. M. Le Leu demande si un contrat peut être mis en place pour un passage à loutre sur un ouvrage, même si celui-ci ne nécessite pas une réfection. M<sup>lle</sup> Deville et M. Piednoël répondent par l'affirmative, bien que ce type de contrat n'existe pas à l'heure actuelle.*

Le groupe de travail se conclut sur l'intérêt de s'être réunis pour se créer des opportunités de travailler ensemble. Des amendements, suite à cette réunion, vont être apportés au Documents d'Objectifs. Les prochaines réunions permettront de concrétiser ce travail avec la construction de contrats Natura 2000. M<sup>lle</sup> Deville clôture les réunions en remerciant tous les participants de leur implication.

<sup>1</sup> Suite au Groupe de Travail « Milieux Forestiers », cette phrase va devenir « Soutien à une production extensive ».